

Fiche inscription aux services périscolaires 2026/2027

Inscription au service périscolaire : *cantine (service payant)*

Nom et prénom du responsable légal 1 :

Téléphone fixe : / portable

Nom et prénom du responsable légal 2 :

Téléphone fixe : / portable

Nom et prénom de l'enfant :	
-----------------------------	--

Cantine de : ☐ Brousse ☐ St Jean des Ollières ☐ Sugères

Fréquentation : ☐ Régulière ☐ Occasionnelle

Jours de fréquentation : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

L'enfant mangera à la cantine le jour de la rentrée scolaire : ☐ Oui ☐ Non

Si l'enfant a des allergies alimentaires, est-il concerné par un PAI * : ☐ Oui ☐ Non

Nom et prénom de l'enfant :	
-----------------------------	--

Cantine de : ☐ Brousse ☐ St Jean des Ollières ☐ Sugères

Fréquentation : ☐ Régulière ☐ Occasionnelle

Jours de fréquentation : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

L'enfant mangera à la cantine le jour de la rentrée scolaire : ☐ Oui ☐ Non

Si l'enfant a des allergies alimentaires, est-il concerné par un PAI * : ☐ Oui ☐ Non

Nom et prénom de l'enfant :	
-----------------------------	--

Cantine de : ☐ Brousse ☐ St Jean des Ollières ☐ Sugères

Fréquentation : ☐ Régulière ☐ Occasionnelle

Jours de fréquentation : ☐ Lundi ☐ Mardi ☐ Jeudi ☐ Vendredi

L'enfant mangera à la cantine le jour de la rentrée scolaire : ☐ Oui ☐ Non

Si l'enfant a des allergies alimentaires, est-il concerné par un PAI * : ☐ Oui ☐ Non

* **Enfant allergique** : Les écoles sont en mesure d'accueillir les enfants atteints d'allergies. Un **PAI (Projet d'Accueil Individualisé)** doit être établi entre la famille, le responsable d'établissement et le médecin scolaire en fonction du protocole médical fourni par l'allergologue. Le **PAI** est un document administratif, établi uniquement à la demande des parents. **Sans instruction officielle, aucun régime alimentaire spécifique ne pourra être pris en compte.**

Si les degrés d'allergies ou les interdits alimentaires ne permettent pas la confection des repas par le service de restauration, les parents auront la possibilité de fournir un repas qui sera servi par le personnel communal à leur enfant.

PROTECTION DES DONNEES : Les informations recueillies dans le présent document sont nécessaires à l'inscription et à la gestion des services scolaires et périscolaires de la commune. Ces données sont traitées par les services municipaux dans le cadre de leur mission d'intérêt public. Elles sont destinées aux seuls agents habilités et, le cas échéant, aux organismes légalement autorisés à en connaître. Les données sont conservées pendant la durée de la scolarisation de l'enfant puis archivées conformément aux obligations légales et réglementaires applicables à la collectivité.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation du traitement et, dans certains cas, d'opposition. Pour exercer ces droits ou obtenir toute information complémentaire, vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données à rgpd@ambertlivradoisforez.fr ou au 04 73 82 76 90.

Les informations signalées comme obligatoires sont nécessaires au traitement de votre demande d'inscription. À défaut de leur communication, l'inscription ou l'accès aux services concernés pourrait ne pas être possible."

Fait à le

Signatures, Responsable légal 1

Responsable légal 2

Inscription au service périscolaire : **garderie** (service payant)

Nom et prénom du responsable légal 1 :

Téléphone fixe : / portable

Nom et prénom du responsable légal 2 :

Téléphone fixe : / portable

Nom et prénom de l'enfant	
---------------------------	--

Garderie : ☐ Brousse ☐ St Jean des Ollières ☐ Sugères

Fréquentation : ☐ à la séance ☐ à la semaine

Jours et horaires de fréquentation : ☐ Lundi Matin Soir
☐ Mardi Matin Soir
☐ Jeudi Matin Soir
☐ Vendredi Matin Soir

L'enfant utilisera la garderie le jour de la rentrée scolaire : ☐ Oui ☐ Non

Nom et prénom de l'enfant	
---------------------------	--

Garderie : ☐ Brousse ☐ St Jean des Ollières ☐ Sugères

Fréquentation : ☐ à la séance ☐ à la semaine

Jours et horaires de fréquentation : ☐ Lundi Matin Soir
☐ Mardi Matin Soir
☐ Jeudi Matin Soir
☐ Vendredi Matin Soir

L'enfant utilisera la garderie le jour de la rentrée scolaire : ☐ Oui ☐ Non

Nom et prénom de l'enfant	
---------------------------	--

Garderie : ☐ Brousse ☐ St Jean des Ollières ☐ Sugères

Fréquentation : ☐ à la séance ☐ à la semaine

Jours et horaires de fréquentation : ☐ Lundi Matin Soir
☐ Mardi Matin Soir
☐ Jeudi Matin Soir
☐ Vendredi Matin Soir

L'enfant utilisera la garderie le jour de la rentrée scolaire : ☐ Oui ☐ Non

Autre(s) personne(s) autorisée(s) à récupérer l(es) enfant(s) confié(s) à la garderie :

NOM et Prénom :

Téléphone fixe : / portable

NOM et Prénom :

Téléphone fixe : / portable

NOM et Prénom :

Téléphone fixe : / portable

Fait à Le

Signatures, Responsable légal 1

Responsable légal 2

Inscription au service périscolaire : Accueil du mercredi matin
(sauf vacances scolaires et jours fériés) - (service payant)

- Horaire d'accueil : de 7h30 à 13h30
 - Heure d'arrivée : de 7h30 à 9h30
 - Heure de départ : 11h30 à 13h30
- Lieu d'accueil : Saint Jean des Ollières
- Tarif unique à l'année par enfant : 288 €
Facturation au trimestre : 96 €/trimestre/enfant
- Le contact sera transmis quelques jours avant la première utilisation

ATTENTION : Ce service sera maintenu à la rentrée scolaire que s'il y a au moins 8 inscriptions.

Nom et prénom de l'enfant	
Inscription accueil du mercredi matin :	☐ OUI ☐ NON

Nom et prénom de l'enfant	
Inscription accueil du mercredi matin :	☐ OUI ☐ NON

Nom et prénom de l'enfant	
Inscription accueil du mercredi matin :	☐ OUI ☐ NON

Autre(s) personne(s) autorisée(s) à récupérer l(es) enfant(s) confié(s) à l'accueil du mercredi matin :

NOM et Prénom :

Téléphone fixe : / portable

NOM et Prénom :

Téléphone fixe : / portable

NOM et Prénom :

Téléphone fixe : / portable

Fait à Le

Signatures, Responsable légal 1

Responsable légal 2

Informations sur le transport scolaire

POUR INFORMATION : Nous vous rappelons que l'inscription aux transports scolaires de votre enfant ne dépend pas des services périscolaires du SIVU. Il vous appartient de réaliser l'inscription auprès des services du **CONSEIL REGIONAL**.

Votre ou vos enfants utiliseront-ils les transports scolaires ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, le lieu du point de montée :

(Accepté ou non par le Conseil Régional).

Inscription sur le site du Conseil Régional : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/421-puydedome.htm>

Les inscriptions aux transports scolaires régionaux sont ouvertes dès le 2 juin 2026 pour la rentrée 2026/2027 et jusqu'au 19 juillet 2026. Après cette date, une majoration de 30 € par élève inscrit sera demandée.

NB :

- ✓ Pour les fratries, la Région souhaite faciliter le paiement (paiement en 3 fois) et soutenir les familles nombreuses en appliquant un demi-tarif pour le 3^{ème} enfant payant et en offrant le transport du 4^{ème} enfant.
- ✓ Pour les demandes spécifiques pour les personnes à mobilité réduite se rapprocher du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.